Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901128-20251215-DELIB_2025_46-DE

COMMUNE DE LANILDUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de LANILDUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BRIANT, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2025

Nombre de membres :
- En exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 13

Présents : Jean-Noël BRIANT, Françoise MORVAN, Blandine CORLAY, Raymond MELLAZA, François PRIGENT, Arnaud LEYZOUR, Elisabeth SIMPSON, Gabriel PRIGENT, Véronique BARBE-BEDEL, Christine POULLAOUEC, Cécile LEON, Guy LANNUZEL

Absent ayant donné pouvoir : Gérard FLOC'HLAY a donné pouvoir à François PRIGENT

Absent : Delphine COROLLEUR

Secrétaire de séance : Arnaud LEYZOUR

Délibération 2025-46 :
Aménagement d'un cheminement doux cyclistes/piétons route des Liniou - Demande de subventions

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet d'aménagement d'un cheminement doux cyclistes/piétons route des Liniou.
Cette opération consiste à aménager un cheminement sécurisé destinés aux piétons et aux cyclistes, sur la route des Liniou, entre la maison de bien-être et l'écoquartier de Ker Avel. Le coût prévisionnel est estimé à 530 850.00 € HT.

Il indique que ce projet est susceptible de bénéficier de financements au titre de :
- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026,
- La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2026,
- Le volet 1 du Pacte Finistère 2030 du Département.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Aménagement de voirie	**461 500.00 €**	Etat – DETR (à solliciter)	120 000.00 €
-Préparation + terrassements	108 000.00 €	Etat – DSIL (à solliciter)	120 000.00 €
-Construction de chaussées	185 500.00 €	Département – Pacte Finistère 2030 – Volet 1 2026 (à solliciter)	80 000.00 €
-Bordures - revêtements	138 000.00 €	Commune de Lanildut	210 850.00 €
-Finitions de voirie	30 000.00 €		
Réseaux eaux pluviales	**61 200.00 €**		
Aménagement paysager	**8 150.00 €**		
Total	**530 850.00 €**	**Total**	**530 850.00 €**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant le projet d'aménagement d'un cheminement doux cyclistes/piétons sur la route des Liniou,

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901128-20251215-DELIB_2025_46-DE

Considérant la possibilité pour la commune de bénéficier du concours financier de l'Etat au titre du programme DETR/DSIL 2026 et du volet 1 du pacte Finistère 2030,

Il est proposé au Conseil municipal de :

- **Approuver** le projet d'aménagement d'un cheminement doux cyclistes/piétons sur la route des Liniou tel que présenté,
- **Solliciter** le soutien financier de l'Etat au titre de la DETR 2026 pour un montant de 120 000 € et de la DSIL 2026 pour un montant de 120 000 €,
- **Solliciter** le soutien financier du Département au titre du volet 1 du pacte Finistère 2030 pour un montant de 80 000 €,
- **Autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter tout autre concours ou subvention pour ce projet et à signer tout document nécessaire à la recherche de financement,
- **Autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Jean-Noël BRIANT,
Maire